

**Département du Bas-Rhin
Canton de Sarre-Union
COMMUNE DE SARREWERDEN**

--- ARRETE DU MAIRE ---

Nous , Maire de la Commune de SARREWERDEN

VU , l'article L 131-3, L131-4 et L 181-38 du Code des Communes

VU , l'article R-225 du Code de la Route

VU , l'article 26-15 du Code Pénal ,

VU , la demande de l'entreprise WENDLING TP SAS de Weislingen

CONSIDERANT qu'il importe, pour faciliter les travaux pour la SDEA , remplacement branchement ASST-EU du N°20 Grand Rue à Bischtroff-sur-Sarre, d'instaurer une interdiction de circuler ainsi qu'une interdiction de stationner dans la rue des Suisses à Bischtroff-sur-Sarre.

- ARRETONS -

ARTICLE 1 : La circulation sera perturbée dans la rue des Suisses 67260 BISCHTROFF-SUR-SARRE du Jeudi 19 Mars 2026 durant la période des travaux. Le stationnement y sera interdit, la rue sera barrée.

ARTICLE 2 : Les contrevenants au présent arrêté seront sanctionnés par des procès verbaux et poursuivis conformément à la loi.

ARTICLE 3 : Les panneaux adéquats seront mis en place et enlevés par les soins de l'entreprise WENDLING TP SAS de Weislingen

.

Sarrewerden, le 17/03/2026

Le Maire :



Copie transmise pour information à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Saverne
- Gendarmerie de Sarre-Union
- Direction Départementale de l'Équipement à Sarre-Union
- M. le Procureur de la République
- Entreprise WENDLING TP SAS de Weislingen